



Reims, lundi 16 janvier 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/00214

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Indisponibilité de l'écluse (Passage par l'écluse manuelle)**Écluse de SEMPIGNY N°2****Indisponibilité d'un sas non dimensionnant (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 13/01/2023 à 16:00 - avec pour périodicité : Permanent

- o Canal latéral à l'Oise (écluse double n°2 de Sempigny - Passe de 39m)
pk 18,100

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que l'écluse automatique de SEMPIGNY N° 2 est indisponible, et devront s'annoncer auprès de l'itinérant du CLO2 pour le passage par le SAS manuel. Ils sont invités à naviguer avec prudence à l'approche de ces ouvrages et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC)

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Etienne MARTINET